



SCIENCE ET INGÉNIERIE

921 ch College Hill, Fredericton (Nouveau Brunswick) Canada E3B 6Z9
115A boul. Harrisville, Moncton (Nouveau Brunswick) Canada E1H 3T3



Analyse de l'air et des gaz mixtes comprimés pour plongée

Le laboratoire de la qualité de l'air du RPC regroupe des scientifiques hautement qualifiés et emploie des technologies à la fine pointe pour analyser l'air et les gaz mixtes pour plongée. Il est accrédité par le Conseil canadien des normes pour l'analyse de l'air et des gaz mixtes pour plongée selon les exigences de la norme CAN/CSA Z275.2-15. Cette norme exige que l'air et les gaz mixtes pour plongée soient testés au moins aux six mois pour en vérifier la sûreté et la pureté.

Après une analyse rapide de votre échantillon, le laboratoire de la qualité de l'air du RPC vous remettra un certificat d'analyse indiquant si l'échantillon respecte ou non les exigences de la norme. De plus, les analystes du laboratoire vous rappelleront courtoisement la date d'expiration de votre certificat et prendront les dispositions nécessaires pour prévoir votre prochaine analyse. Ainsi, nos précieux clients n'ont pas à s'inquiéter de voir leur certificat expirer avant le prochain échantillonnage. Vous trouverez ci-dessous un exemple de certificat d'analyse du RPC.

EXEMPLE DE RAPPORT Analyse de l'air comprimé pour plongée selon la norme CAN/CSA Z275.2-15

Composé	Maximum permis	Échantillon
Oxygène	20-22 %	21 %
Azote et gaz rares	78-80 %	79 %
Monoxyde de carbone	3 ppm	< 2 ppm
Dioxyde de carbone	600 ppm	< 2 ppm
Méthane	10 ppm	2 ppm
Hydrocarbures volatils autres que le méthane	5 ppm	< 1 ppm
Hydrocarbures halogénés volatils	5 ppm	< 1 ppm
Huile, matières particulaires et condensat	1 mg/m ³	< 0.1 mg/m ³
Point de rosée (eau)	-53 °C	-77 °C
Odeur	Sans odeur	Aucune

Selon l'analyse ci-dessus, l'échantillon soumis RESPECTE les exigences de la norme.

Personne-ressource

Bryan Bourque
Superviseur, Air comprimé et gaz
Services de la qualité de l'air
Téléphone : 506-460-5659
Télécopieur : 506-452-1395
bryan.bourque@rpc.ca

Laboratoire de la qualité de l'air
Téléphone : 506-452-1204
Courriel : airquality@rpc.ca

Le système de gestion de la qualité du RPC est enregistré à la norme ISO 9001:2015.